

Heures d'ouverture prolongées aux terminaux de MGTP et Termont au Port de Montréal :
Soutenir la croissance et la performance de notre chaîne d'approvisionnement

MONTRÉAL, le 11 septembre 2018 – CargoM, la grappe métropolitaine de logistique et transport de Montréal, souligne les résultats positifs de la collaboration de ses partenaires pour l'instauration d'heures d'ouverture des terminaux prolongées au Port de Montréal suite au projet pilote mené dans le cadre du chantier 3 – Innovation et fluidité.

Avec l'accroissement des zones de travaux dans le grand Montréal et l'augmentation du temps passé dans la congestion, la fluidité des mouvements des marchandises était affectée ainsi que par des horaires restreints aux terminaux du Port de Montréal.

Afin d'appuyer la croissance soutenue des volumes d'importation et d'exportation et pour renforcer la position du Port de Montréal dans les chaînes d'approvisionnement mondiales, les membres du chantier 3 travaillent depuis plus d'un an sur le projet d'extension des heures d'ouverture des terminaux.

Un atelier regroupant plus de 60 leaders de l'industrie, des consultations et les travaux de la table ont abouti à la mise en place d'un projet pilote qui s'est tenu du 14 mai au 22 juin et qui est, suite à ses résultats positifs, toujours en vigueur à ce jour.

Avant le projet pilote, les heures d'ouverture des terminaux étaient désynchronisées avec un terminal ouvrant à 6h et l'autre à 7h et la fermeture des guérites s'effectuait à 15h. Avec le projet pilote, les heures d'ouverture ont été harmonisées de 6h à 19h et suite aux annonces des terminaux MGTP et Termont, elles vont devenir permanentes de 6h à 23h, soit une augmentation de 9h par jour d'accès au port pour les camions. Cette extension des heures d'ouverture s'inscrit dans une démarche pour soutenir la croissance au Port de Montréal qui génère la création de nouveaux emplois pour l'Association des Employeurs Maritimes (AEM) tel que parue dans un article de La Presse le 10 septembre.

Pour obtenir plus de détails sur les heures d'opérations des terminaux et sur leurs plus récents communiqués, veuillez visiter leurs sites Internet :

MGTP - <https://www.mtrtml.com/login.php> et Termont - <http://www1.termontmtl.com/?lang=fr>

Les résultats du projet pilote ont démontré que pendant les heures d'extension l'utilisation des guérites a connu une croissance autour de 20%, plus particulièrement pour les voyages après 15h. Les partenaires ont constaté une amélioration de la fluidité et de leurs opérations. Les opérateurs de terminaux encouragent les compagnies à utiliser davantage ses heures d'ouverture. D'ailleurs, avec l'association des employeurs maritimes (AEM), ils travaillent sur des options pour combler certains enjeux qui se situent dans la période entre 14h30- 15h30 et ainsi assurer la fluidité des opérations en tout temps.

Cet effort collaboratif de la part de tous nos membres s'inscrit dans la vision de renforcer notre compétitivité face à la concurrence nord-américaine et pour positionner la plaque tournante du grand Montréal comme un incontournable dans les chaînes d'approvisionnement mondiales.

« Ce projet pilote démontre la puissance de la collaboration des partenaires de CargoM et de notre faculté à faire aboutir des projets structurants pour l'industrie et générant développement et croissance économique pour le grand Montréal » a déclaré Mathieu Charbonneau, directeur général de CargoM.

« Le projet pilote permettant l'extension des heures d'opération des terminaux a eu un effet bénéfique pour l'industrie du camionnage. Ceci permet davantage de flexibilité aux transporteurs, ce qui améliore la fluidité au Port de Montréal ainsi que le temps de passage » a exprimé Marc Cadieux, Président-directeur général de l'Association du camionnage du Québec.

À propos de CargoM

Créée en 2012, CargoM (<http://www.cargo-montreal.ca/fr/>- @CargoMtl) réunit les acteurs de l'industrie de la logistique et du transport des marchandises du Grand Montréal, les institutions d'enseignement, les centres de recherche, les associations sectorielles autour d'objectifs communs en vue d'en accroître la cohésion, la compétitivité, la croissance et le rayonnement. L'industrie de la logistique et des transports dans la grande région métropolitaine représente 122 000 emplois en transport et entreposage, 6 300 établissements et plus de 4,3 milliards de dollars en retombées économiques pour la région métropolitaine de Montréal.

Les activités de CargoM sont soutenues financièrement par le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI), le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et l'ensemble de ses membres.

-30-

Renseignements :

Magali Amiel

Directrice, stratégie et projets, CargoM

514 508-2609, poste 223

mamiel@cargo-montreal.ca